



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 05/07/2024

Intoxications suite à l'utilisation de l'insecticide : SNIPER 1000 EC

Cafards, punaises de lits... les autorités sanitaires réitèrent leur alerte sur les dangers liés à l'emploi d'insecticides interdits

De janvier 2018 à juin 2023, l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et les centres antipoison ont recensé 163 cas d'intoxications en lien avec le produit SNIPER 1000 EC DDVP contenant du dichlorvos, un insecticide interdit en France depuis 2013.

Cette substance présente un **danger mortel** par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. La gravité des intoxications est variable (symptômes respiratoires, troubles digestifs, troubles neurologiques ou neuro-musculaires pouvant aller jusqu'au coma) ayant conduit à des hospitalisations, y compris des enfants.

Dans un contexte d'augmentation des intoxications et de forte médiatisation des infestations par des punaises de lit, les autorités sanitaires ont déjà rappelé, en décembre 2023, les dangers que peut représenter l'utilisation de produits insecticides interdits en France.

Malgré les contrôles intensifs menés par les services de la DGCCRF, il s'avère que de nouveaux cas d'intoxication surviennent encore. En effet, ces produits peuvent encore être présents sur des marchés de plein air, dans des petits commerces de proximité, auprès de vendeurs à la sauvette ou sur certains sites internet.

La préfecture de la Meurthe-et-Moselle souhaite alerter les consommateurs sur les risques que représente ce produit afin d'éviter leur utilisation et les risques encourus.

Pour plus d'informations :

[Punaises de lit ? L'État vous accompagne](#)

[Stop punaises](#), du site du Ministère de la Transition écologique

Contacts presse :

Astreinte communication – 06 33 82 55 48

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[Préfet de Meurthe-et-Moselle](https://www.linkedin.com/company/prefet54)



Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



Préfet de Meurthe-et-Moselle